

Article paru dans les « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation 2006, p. 395-397

Le DIJU, une année après.

Emma Chatelain et Philippe Hebeisen.

En 2003, le Cercle d'études historiques et la Société jurassienne d'Emulation lance l'ambitieux projet d'un dictionnaire du Jura (canton du Jura, Jura bernois et Lauffonnais) sur internet. Projet présenté dans la *Lettre d'information* no 31 de novembre 2003. Ouvert au public depuis le mois d'octobre 2005, le DIJU, librement consultable à l'adresse www.diju.ch, ne cesse de s'agrandir. On y trouve trois types de notices : biographiques (personnalités politiques, artistes, religieux, sportifs, etc.), thématiques (groupements politiques, autorités, événements, gastronomie, etc.) et géographiques (communes, sites archéologiques, lieux de culte, etc.).

Depuis sa création, le DIJU suscite un large intérêt puisque ce sont près de 10'000 visiteurs différents qui ont parcouru ses pages depuis le jour son ouverture et jusqu'au mois de novembre 2006.

Le DIJU se veut une véritable banque de données interactive, un outil de travail mis à disposition d'un public aussi large que possible, aussi bien professionnel qu'amateur ou simple curieux. Son but est de fournir à chaque intéressé un outil de travail pour ses recherches.

Le DIJU propose des notices inédites, mais joue également le rôle de base de données, c'est-à-dire qu'il réunit des notices déjà publiées dans divers ouvrages ou revues, parfois difficiles à retrouver, et les rend ainsi facile d'accès. Plus besoin de parcourir de nombreuses revues, de se perdre dans les dédales des index. En effet, le DIJU réunit toutes ces informations en un seul endroit. Le visiteur pourra ainsi trouver rapidement les renseignements désirés, mais aussi une bibliographie, donc des pistes qui lui permettront, s'il le souhaite, d'approfondir sa recherche.

De cette manière, le DIJU permet aussi de remettre en lumière des personnalités ayant marqué la vie jurassienne avant de tomber dans l'oubli. Nous pourrions ainsi citer l'exemple de Jules-Emile Hilberer (1869-1939) qui, né à Bienne le 11 juillet 1869, a effectué une belle carrière en Russie. D'abord précepteur au sein de la famille du comte Olsoufieff, chef du cabinet privé et adjudant de l'empereur Alexandre III, il est ensuite nommé maître de gymnase à St-Pétersbourg pour finalement occuper la chaire de littérature de langue française à l'Université d'Odessa. Revenu à Berne, quelques années après la Révolution de 1917, il est engagé pour enseigner le français à l'Institut Humboltianum, à l'Ecole professionnelle et dans une école de commerce privée. Il préside en outre la section de Berne de la Société jurassienne d'Emulation. Il décède d'un accident de la circulation, à Berne, en décembre 1939.

Le fait de n'exister que sur internet donne plusieurs avantages au DIJU. En constant développement, il peut à tout moment accueillir de nouvelles notices, notamment celles que les internautes ont la possibilité de proposer (il s'agit là d'une des originalités du projet) mais aussi de continuellement mettre à jour les notices déjà existantes. La

possibilité de mettre en liens les différentes notices permet aussi de voyager à travers le DIJU et d'avoir une vision aussi large que possible du sujet. La notice sur le séparatisme jurassien, par exemple, permet un tour d'horizon des différents mouvements séparatistes, du Mouvement séparatiste jurassien au Mouvement autonomiste jurassien, en passant, entre autres, par le Rassemblement jurassien et l'Association féminine pour la défense du Jura. Bien entendu, l'antiséparatisme est traité de manière égale dans la notice qui lui est consacrée.

Si le DIJU compte aujourd'hui près de 4'500 notices (novembre 2006), il n'en demeure pas moins qu'il est un projet actuellement encore en phase de développement, phase qui doit durer jusqu'en automne 2009. Il est donc naturel que l'ensemble des notices devant y figurer ne s'y trouve pas encore. Un des pôles encore peu développé concerne, par exemple, tout ce qui a trait au Lauffonnais. D'autre part, le DIJU travaille en collaboration avec le Dictionnaire historique de la Suisse (www.dhs.ch). Un accord entre ces deux dictionnaires permet au DIJU de reprendre les notices du DHS concernant les Jurassiens. Le DHS étant aussi en construction, nous attendons encore certaines notices qui y sont prévues. Par contre, il peut aussi arriver que le DIJU propose une nouvelle version, si celle du DHS ne présente pas assez le côté « jurassien » de tel personnage. La notice du DHS consacrée par exemple à Alexandre Daguët ne met que partiellement en lumière le rôle que cette personnalité a joué dans le Jura, notamment en étant l'un des membres fondateurs de la SJE. Dans un tel cas, le DIJU écrit une nouvelle notice, tout en signalant celle du DHS en référence.

En outre, le DIJU compte aussi sur la collaboration des intéressés pour parvenir à un dictionnaire aussi complet que possible. Cette collaboration est entendue dans deux sens différents. Premièrement, les internautes peuvent proposer des compléments ou de nouvelles notices. Sur le site www.diju.ch, vous avez en effet la possibilité de rédiger une notice qui est ensuite directement transmise aux administrateurs du DIJU. Après relecture, si la notice répond aux critères suivants : titre, corps de texte, nom de l'auteur, sources et références (indispensables !), elle peut être mise en ligne. Deuxièmement, le DIJU va faire appel à certaines personnalités dans le but d'aider les rédacteurs (parmi les membres du CEH, une personne est salariée à 50% pour le DIJU tandis qu'une deuxième en est le responsable) à écrire des notices biographiques aussi complètes que possible. Le DIJU se veut en effet un projet encre dans son temps. Si évidemment toutes les époques s'y trouvent, le temps présent n'est pas oublié. Le grand projet de réaliser une notice sur chaque parlementaire depuis 1979 est par exemple en cours (les députés au Grand Conseil bernois vont très bientôt aussi trouver leur place dans les pages du DIJU). Dans ce but, des questionnaires sont envoyés aux personnes concernées. Ces derniers contiennent trois parties : situation personnelle (inspirée du contenu des notices du DHS), formation et parcours professionnel, parcours politique et vie associative. C'est sur la base des renseignements ainsi fournis, complétés parfois - si elles existent - par d'autres sources bibliographiques, que les notices sont rédigées. La collaboration des personnes sollicitées est donc extrêmement importante et c'est, entre autre, grâce à elle que le DIJU pourra devenir un outil de travail performant et complet.

Par ailleurs, bien que le DIJU soit né au sein du CEH, et notamment sous l'impulsion de Pierre-Yves Donzé, il est un projet de la Société jurassienne d'Emulation dans son

ensemble. A ce titre, tous les autres cercles d'études, Cercle d'études scientifiques, Cercle d'archéologie, Cercle de mathématiques et de physique, Cercle de patois et Cercle littéraire, sont appelés à collaborer au DIJU. La SJE a la chance de montrer un visage multiple et varié et le DIJU tient à profiter de ce milieu si riche dans lequel il est né. Les connaissances des divers cercles sont en effet une source d'informations primordiale pour le DIJU. Il compte par exemple toute une série de notices archéologiques qui ont pu être établies grâce à la collaboration du Cercle d'archéologie.

Nous ne pouvons donc que vous inciter à venir consulter le DIJU, découvrir, proposer et permettre ainsi à ce fabuleux projet de continuer son développement et de devenir une référence incontournable !